

Compte-rendu de la réunion de la **Commission environnement et transition écologique** tenue le 29 mars 2022 à 9 h, au 1000, chemin du Plan-Bouchard, Blainville.

Sont présents :  
Mme Nicole Ruel, conseillère déléguée  
M. Francis Allaire, conseiller délégué

Sont également présents :  
Mme Annie Lévesque, directrice  
Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable du territoire  
M. Éric Lépine, responsable de l'environnement  
Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable du territoire  
M. Geoffroi Vallée, directeur adjoint opérations  
Service des travaux publics – départ 9 h 30

---

## **1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Les conseillers délégués de la Commission déclarent la réunion ouverte.

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

## **3. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION TENUE LE 23 FÉVRIER 2022**

## **4. TABLEAU DE SUIVIS DES DOSSIERS**

## **5. CUEILLETTE DES ÉLECTROS FROIDS**

### **5.1 Présentation des avantages, inconvénients, coûts, etc.**

Depuis 2020, l'écocentre de Blainville recueille gratuitement les différents appareils réfrigérants des citoyens de la Ville de Blainville. Cependant, certains citoyens sont dans l'impossibilité de transporter personnellement les appareils jusqu'à l'écocentre. La Ville doit réfléchir à un mode de collecte qui permettrait de récupérer, à domicile, ces électroménagers froids. En 2021, ce sont 273 électroménagers froids qui ont été récupérés à l'écocentre.

Quatre scénarios favorisant la cueillette des électroménagers froids sont présentés aux membres. De plus, la Commission recommande de sensibiliser les citoyens pour la disposition des électroménagers via les obligations des commerces à récupérer les anciens électroménagers lors de l'achat de nouveaux électroménagers (mise en œuvre de la responsabilité élargie des producteurs).

## **6. ÉCOCENTRE**

### **6.1 Ouverture une ou plusieurs journées supplémentaires**

L'écocentre est ouvert uniquement une journée par semaine durant la période hivernale (15 novembre au 15 avril). L'option d'ouvrir le vendredi est présenté aux membres ainsi que les coûts engendrés. Advenant la décision d'ajouter une journée de plus, il faudra vérifier si l'ajout d'une journée ne ferait que redistribuer la clientèle. La réalisation d'un projet pilote pendant une saison hivernale permettrait de vérifier la pertinence de ce projet. Pour être viable, un seuil minimal de 125 usagers par jour devrait être atteint.

## **7. POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE**

### **7.1 Comité**

Un comité sera formé sur lequel siégeront les conseillers municipaux Mme Nicole Ruel et M. Francis Allaire, M. Yannick Proulx, conseiller principal à la direction générale, M. Éric Lépine, responsable de l'environnement au niveau du Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable du territoire, une représentante de la Commission jeunesse, ainsi que quatre citoyens de la Ville. Il est également convenu que le futur conseiller pour la transition écologique siègera sur ce comité.

### **7.2 Mandat externe**

En raison du manque de ressources à l'interne, un mandat externe est souhaitable pour voir au bon déroulement du projet.

### **7.3 Jour de la Terre**

Trois projets d'activités à promouvoir dans le cadre du Jour de la Terre (22 avril) sont présentés aux membres de la commission. Il s'agit du lancement du chantier de la politique environnementale, le lancement de la campagne sur l'économie de l'eau potable « On est au bout du tuyau! » et le lancement du programme de subvention pour l'achat et l'installation de bornes de recharges domestiques pour les véhicules électriques.

## **8. PROTECTION DES MILIEUX NATURELS**

### **8.1 RCI de la CMM**

Dans le cadre de la révision de son plan métropolitain d'aménagement et de développement, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a déposé à ses municipalités un projet de règlement de contrôle intérimaire (RCI) visant la protection des milieux naturels et des milieux humides d'intérêt métropolitains. Le projet de RCI a été présenté sommairement aux membres de la Commission. Il est à noter que la Ville a déposé une série de commentaires visant à intégrer les réalités blainvilloises au projet de RCI qui devrait être adopté par le conseil de la CMM le 28 avril prochain.

## **9. PROCHAINE RENCONTRE DE LA COMMISSION**

Le mardi 3 mai 2022 à 9 h.

## **10. LEVÉE DE LA RÉUNION**

Il est unanimement résolu de lever la rencontre à 11 h 05.

La conseillère déléguée,

Le conseiller délégué,

(S) NICOLE RUEL  
NICOLE RUEL

(S) FRANCIS ALLAIRE  
FRANCIS ALLAIRE